



Plant Products Inc. - Lettre de garantie

Date:

Destinataire:

Plant Products est un distributeur de produits de consommation destinés à l'industrie de l'horticulture au Canada et aux États-Unis. Notre objectif est de nous conduire de manière à répondre aux besoins de nos clients. Ce document présente les grandes lignes de notre approche et de l'engagement que nous tenons à prendre envers nos différents collaborateurs.

Produits de phytoprotection

Plant Products est certifié par le Ministère de l'Environnement en tant que fournisseur général de produits de lutte contre les organismes nuisibles. De plus, tous les membres de notre équipe de vente et de notre personnel technique sont des fournisseurs de pesticides certifiés, car ils sont titulaires d'un certificat délivré au Québec par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ou dans le cas échéant par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario en vertu de la Loi sur les Pesticides.

Tous les pesticides sont fournis dans leur emballage original, c'est-à-dire celui du fabricant, et leur usage au Canada est homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Politiques et procédures applicables : *Obtention et mis-à-jour des permis et des certificats applicables pour la vente et l'utilisation des pesticides; Transmission des informations tenues au registre.*

Agents de lutte biologique

Plant Products fournit des agents de lutte biologique provenant de fournisseurs accrédités qui se conforment aux règlements énoncés par l'Organisation internationale de lutte biologique (IOBC). Tous nos produits sont importés de façon à respecter la Loi sur la protection des végétaux (L.C. 1990, ch. 22) et les réglementations émises par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Politiques et procédures applicables : *Contrôle de la qualité des agents de lutte biologique; Lignes directrices pour l'entreposage et l'emballage des agents de lutte biologique; Procédures d'import-export respectant les normes ACIA et USDA; Procédure d'approbation d'un nouveau fournisseur.*

Siège Social :

50, Hazelton Street
Leamington, ON N8H
3W1
Tél. : 519 326-9037
Télé. : 519 326-5861

U.S.A :

9900, Mount Elliott St.
Detroit, MI 48211
Tél. : 248 661-4378
Télé. : 519 326-5861

Ontario :

1520, Sandhill Drive
Ancaster, ON L9G 4V5
Tél. : 905 793-7000
Télé. : 905 793-9157

Québec :

3370, Le Corbusier
Laval, QC H7L 4S8
Tél. : 450 682-6110
Télé. : 450 682-6117



PLANTPRODUCTS

Engrais

Nous offrons des engrais qui répondent aux normes applicables telles que définies par toutes les lois pertinentes, y compris mais sans s'y limiter à : la Loi sur les engrais (L.R.C. (1985), ch. F-10) et les Règlements sur les engrais (C.R.C., ch. 666). De plus, nous soumettons régulièrement nos engrais à des tests pour nous assurer qu'ils rencontrent ou même dépassent les normes applicables de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Chaque nouvel ingrédient et chaque produit d'un nouveau fournisseur doivent réussir nos tests avant que nous acceptions de distribuer le produit. Au total, nous passons en revue environ 200 tests faits par des laboratoires indépendants chaque année. Nous comparons ensuite les résultats obtenus par les laboratoires indépendants aux fiches techniques du fournisseur afin de vérifier si les concentrations minimales d'éléments nutritifs concordent. De plus, nous comparons les résultats des laboratoires indépendants avec les critères du document T-4-93 (*Normes pour les métaux dans les engrais et les suppléments*) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour nous assurer que les concentrations de métaux lourds sont inférieures aux limites à la fois « d'ajout au sol » et de « concentration ».

Politiques et procédures applicables : *Procédure opérationnelle permanente – Évaluation des engrais ; Composants restreints – Utilisation finale et contrat annuel.*

Produits dangereux

Nous disposons des fiches techniques, des étiquettes et des fiches de données de sécurité (FDS) du fabricant pour tous les produits que nous offrons.

Politiques et procédures applicables : *Gestion active de la documentation technique.*

Biosécurité et normes pour les employés

Tous les véhicules de livraison et de service de Plant Products sont nettoyés de façon systématique. Nos conducteurs font un tour d'inspection de leur véhicule avant chaque départ et ont reçu la consigne de signaler et de corriger tout danger potentiel avant de quitter nos installations. Une inspection semblable est réalisée sur les lieux de l'exploitation agricole avant de procéder à la livraison. Notre personnel se doit d'être propre et présentable en tout temps. Notre personnel doit également respecter toute procédure affichée sur les lieux, y compris signer le registre en arrivant et en sortant, signer le carnet de livraison, etc. Si nos chauffeurs remarquent quoi que ce soit d'inhabituel, ils doivent demander des directives au surveillant intérimaire de l'exploitation agricole ou au responsable approprié de Plant Products qui est de garde (ou aux deux).

Dans la mesure du possible, notre processus d'emballage et de distribution des marchandises est consigné par écrit. Les documents en question sont revus et mis à jour de façon régulière ainsi que chaque fois que nous constatons le besoin d'améliorer le processus. Nous avons implanté une procédure pour atténuer le risque de dangers biologiques, chimiques et physiques qui pourraient mettre

Siège Social :

50, Hazelton Street
Leamington, ON N8H
3W1
Tél. : 519 326-9037
Télééc. : 519 326-5861

U.S.A :

9900, Mount Elliott St.
Détroit, MI 48211
Tél. : 248 661-4378
Télééc. : 519 326-5861

Ontario :

1520, Sandhill Drive
Ancaster, ON L9G 4V5
Tél. : 905 793-7000
Télééc. : 905 793-9157

Québec :

3370, Le Corbusier
Laval, QC H7L 4S8
Tél. : 450 682-6110
Télééc. : 450 682-6117



PLANTPRODUCTS

en péril votre exploitation agricole et votre programme de salubrité des aliments. Voici certaines de ces procédures :

- Vérification de tous les chargements partants pour s'assurer qu'ils sont exempts de terre ou de débris avant l'expédition.
- Procédure pour assurer un bon lavage des mains après chaque visite aux toilettes.
- Plusieurs procédures sont en vigueur pour atténuer le risque de contamination croisée des produits.

Dans les cas où nous fournissons des services à votre entreprise, nous acceptons de respecter les conditions ci-dessous lors de nos visites sur les lieux de votre exploitation.

- Nous travaillerons de la manière la plus sûre et la plus propre possible afin de ne pas nuire au programme de salubrité des aliments affiché dans votre entreprise.
- Nous prendrons toutes les mesures que nous connaissons pour éviter de contaminer n'importe lequel de vos produits alimentaires pendant nos visites.
- Nous convenons de signer votre registre de visiteurs quand nous visitons votre entreprise.
- Nous convenons que, durant leurs visites à votre entreprise, nos employés porteront sur eux leur identification remise par le gouvernement et tout porte-nom pour visiteur fourni par vous.
- Nous convenons que nos employés se désinfecteront les mains et les pieds pour visiter votre exploitation et qu'ils porteront des vêtements propres ainsi qu'une combinaison de travail ou un sarrau, selon les exigences de votre entreprise.
- Nous convenons d'accomplir seulement les tâches dont nous aurons discuté d'avance avec un superviseur de votre exploitation.
- Nous convenons de vous en informer si nous constatons que n'importe laquelle des tâches que nous effectuons pourrait avoir des incidences directes ou indirectes sur votre plan de salubrité des aliments.
- Nous convenons que tout outil ou équipement employé lors de notre prestation de services sera propre et aura été aseptisé.
- Nous convenons que, une fois notre travail terminé, nous nettoierons les lieux et n'y laisserons aucun article qui, selon nous, pourrait nuire à la salubrité des aliments.
- Nous convenons que nos employés vous en informeront immédiatement si nous sommes dans l'impossibilité de satisfaire à n'importe laquelle des exigences mentionnées ci-dessus.

Siège Social :

50, Hazelton Street
Leamington, ON N8H
3W1
Tél. : 519 326-9037
Télé. : 519 326-5861

U.S.A :

9900, Mount Elliott St.
Detroit, MI 48211
Tél. : 248 661-4378
Télé. : 519 326-5861

Ontario :

1520, Sandhill Drive
Ancaster, ON L9G 4V5
Tél. : 905 793-7000
Télé. : 905 793-9157

Québec :

3370, Le Corbusier
Laval, QC H7L 4S8
Tél. : 450 682-6110
Télé. : 450 682-6117



PLANTPRODUCTS

- Notre personnel se servira de l'équipement de votre entreprise seulement après avoir reçu l'autorisation d'un superviseur.
- Nous convenons de signer le registre de sortie fourni par votre entreprise.

Nous convenons de respecter toute procédure ou politique qui sera portée à notre attention ou de vous informer si nous ne pouvons pas procéder de la sorte.

Nous ne transférerons aucune de nos responsabilités à un entrepreneur tiers sans l'autorisation écrite préalable du client. L'entrepreneur accepte de fournir une assurance contre les accidents de travail, comme l'exige au Québec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ou en Ontario par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT).

Politiques et procédures applicables : *Application stricte des normes de biosécurité; Politiques de santé et sécurité; Manuel des employés de Plant Products.*

Relation avec les fournisseurs

Avec le soutien de nos partenaires fournisseurs, nous nous engageons à fournir à nos clients qui le demandent de l'information additionnelle et/ou une assistance technique et ce, au meilleur de notre capacité.

Politiques et procédures applicables : *Procédure de traitement des plaintes; Développement de produits.*

Produits destinés à la production biologique certifiée

Plant Products ne fabrique aucun produit destiné à la culture de denrées alimentaires certifiées biologiques. Par contre, l'entreprise revend, dans leur emballage original, des produits provenant de tiers et destinés aux clients qui font de l'agriculture biologique. Il arrive que certains fournisseurs enregistrent leurs produits sous étiquette privée pour la revente par Plant Products. Plant Products achète ces produits dans leur emballage original et n'altère ni ne falsifie ces emballages ou leur contenu de quelque manière que ce soit. Plant Products ne peut garantir que ses produits (peu importe lequel) satisferont aux exigences d'un organisme de certification biologique précis. Cependant, Plant Products alimente et maintient une base de données documentaire (documents provenant de nos fournisseurs) qui porte sur la pertinence de produits biologiques spécifiques pouvant être utilisés dans un programme de culture biologique. Plant Products fait tous les efforts nécessaires pour informer ses clients si elle apprend que l'un des énoncés contenus dans la documentation fournie par le fournisseur a changé de manière concrète.

Nous reconnaissons que la responsabilité de vous informer immédiatement, et par écrit, de tout changement dans l'information présentée ci-dessus incombe à Plant Products.

Siège Social :

50, Hazelton Street
Leamington, ON N8H
3W1
Tél. : 519 326-9037
Télééc. : 519 326-5861

U.S.A :

9900, Mount Elliott St.
Détroit, MI 48211
Tél. : 248 661-4378
Télééc. : 519 326-5861

Ontario :

1520, Sandhill Drive
Ancaster, ON L9G 4V5
Tél. : 905 793-7000
Télééc. : 905 793-9157

Québec :

3370, Le Corbusier
Laval, QC H7L 4S8
Tél. : 450 682-6110
Télééc. : 450 682-6117



PLANTPRODUCTS

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Chris Stickles

Président

Siège Social :

50, Hazelton Street
Leamington, ON N8H
3W1
Tél. : 519 326-9037
Télé. : 519 326-5861

U.S.A :

9900, Mount Elliott St.
Détroit, MI 48211
Tél. : 248 661-4378
Télé. : 519 326-5861

Ontario :

1520, Sandhill Drive
Ancaster, ON L9G 4V5
Tél. : 905 793-7000
Télé. : 905 793-9157

Québec :

3370, Le Corbusier
Laval, QC H7L 4S8
Tél. : 450 682-6110
Télé. : 450 682-6117